

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 40 (2003)  
**Heft:** 1573

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1002 Lausanne  
Annoncer les rectifications  
d'adresses

26 septembre 2003  
Domaine Public n° 1573  
Depuis quarante ans,  
un regard différent sur l'actualité

## Fin de partie et de législature

**L**e brouillard politique est devenu épais. Dense au point que se perd le sens de l'orientation, au point que des objets, ordinaires quand ils sont identifiés par temps clair, prennent des proportions fantastiques et fantomatiques.

Non seulement le Parlement siège en pleine période électorale, mais il traite les objets les plus sensibles: AVS, LPP, LAMal, assurance maternité. Chacun de ces dossiers a une charge émotionnelle forte. De surcroît les commissions parlementaires ne se sont pas contentées d'amender les propositions gouvernementales. Elles ont tenté d'imposer leurs propres solutions, sans concordance entre les deux Chambres. D'où des navettes de l'une à l'autre et la perte de toute lisibilité. Deux objets extérieurs aux problèmes sociaux ont ajouté à la confusion leurs contradictions; d'une part un allégement fiscal d'envergure - à qui profite-t-il ? - et d'autre part un programme extraordinaire d'économies - qui en fait les frais? Enfin Pascal Couchepin, en agitant l'idée prospective d'une retraite à soixante-sept ans, alors qu'aucune actualité et aucune nécessité ne justifiaient que s'ouvre aujourd'hui ce débat, a pris plaisir, en grand «embrouillameur», à augmenter encore la confusion déjà générale. Mais ce brouillard ne doit pas cacher quelques choix droitiers du Parlement sortant.

D'abord, le refus de tenir la parole gouvernementale donnée. L'économie obtenue par l'égalisation des retraites entre hommes et femmes aurait dû permettre d'introduire, pour huit cents millions

ramenés à quatre cents par le Conseil fédéral, un début de retraite flexible, facilitée pour les revenus les plus modestes. Il n'en restera rien (ou peut-être qu'un leurre transitoire).

Ensuite, des promesses abusives. Quand il s'agissait de combattre l'initiative du Parti socialiste sur la santé, qui prévoyait d'exonérer de cotisations les enfants, il fut rappelé que le Parlement introduirait des mesures approchantes pour le deuxième et le troisième enfant. Aujourd'hui la droite les refuse au nom du rejet de la politique de l'arrosoir. En profiteraient aussi, dit-elle, des familles qui ont des ressources suffisantes. Mais ces mêmes parlementaires trouvent justifiés des allégements fiscaux qui profitent d'abord aux familles qui disposent de ces ressources suffisantes et même plus!

Enfin la majorité en est au stade où elle intériorise les arguments de la droite extrême avant même qu'ils aient été agités. Pas de congé-maternité pour les mères adoptives, congé modeste de quatre semaines pour une dépense tout aussi modeste de deux millions! Pourquoi? Parce que la droite dure pourrait en faire un argument de sa campagne référendaire.

Le brouillard camoufle donc ces manœuvres et ces décisions, elles bien orientées, mais il nourrit aussi des réactions plus profondes, plus irrationnelles («on se fait avoir de toute façon»), moins traduisibles en projets ou contre-projets politiques. Les extrêmes ne peuvent qu'en profiter. Le Parlement sortant en porte, pour une grande part, la responsabilité.

AG

### Sommaire

Référendum des cantons : Un autre langage politique (p. 2)

Disparités fiscales : Le vice et la vertu (p. 3)

Presse alémanique: «Fast press» et revues durables (p. 4)

Palais fédéral : Du cinéma... bien documenté (p. 5)

Forum : Le shopping est l'avenir de la ville (p. 6)

Egalité : Une seule langue pour le partage des tâches (p. 7)